

[www.entraide.be](http://www.entraide.be) | [www.vivre-ensemble.be](http://www.vivre-ensemble.be)

Suivez-nous sur Facebook et Twitter

AVRIL - MAI - JUIN 2016

# Volon'Terre



## Agroécologie et « bio », un truc de bobos ?

S'exprimant récemment sur le thème « Agriculture et ruralité » devant des cadres du parti Les Républicains, Nicolas Sarkozy, ex-président français, a ironisé sur l'agroécologie : « *une expression bizarre, (...) obsession pour la destruction de notre puissance agricole qui serait remplacée par la possibilité donnée aux bobos d'aller faire leurs courses à la ferme dans le cadre des circuits courts* ».

Bien sûr, Sarkozy qui parle d'agroécologie, c'est un peu comme Ribéry qui disserterait sur la physique quantique, mais au-delà de la caricature, il est effarant de constater que, devant l'évidence de la bonne solution à la crise agricole, il faille encore batailler à un tel niveau contre l'ignorance et le poids des lobbies agro-industriels.

Alors que des millions de paysans pauvres souffrent de la faim, que dans les pays occidentaux le nombre d'agriculteurs a été divisé par deux en trente ans, que leur endettement n'a jamais été aussi important, que leurs revenus chutent, que les sols et les eaux sont plus pollués que jamais, que règnent la malbouffe et les scandales agro-sanitaires... la solution agroécologique est pourtant évidente !

Pierre Rabhi et Jacques Caplat<sup>1</sup> nous rappellent d'ailleurs que sa pertinence ne réside pas uniquement

dans une série de techniques agricoles, mais bien dans une nouvelle éthique de vie.

Si Nicolas Sarkozy voulait réellement s'informer sur l'agroécologie, il aurait pu (au choix) :

- 1) se procurer l'excellent livre de Pierre Rabhi et de Jacques Caplat,
- 2) aller voir, comme un million de spectateurs, le film *Demain* qui montre comment la permaculture, le bio, les circuits courts sont autant de solutions d'avenir, tant pour les paysans que pour les consommateurs, au nord comme au sud de la planète,
- 3) aller à la rencontre des partenaires d'Entraide et Fraternité et constater comment des paysans, pauvres parmi les pauvres, mais formés en agroécologie, ont considérablement amélioré leur niveau de sécurité alimentaire et leurs revenus tout en protégeant l'environnement et en renforçant leur résilience aux changements climatiques,
- 4) lire ce dernier numéro de *Volon'Terre* et prendre connaissance de la formidable révolution agricole et alimentaire qui se déroule aujourd'hui sous nos yeux !

Alors, Nico, bienvenue chez les bobos !

● **François Letocart**, chargé de communication

1. Pierre Rabhi et Jacques Caplat, *L'agroécologie, une éthique de vie*, Actes Sud, 2015

**Pour que la Terre tourne plus JUSTE !**

**Au fil des années, l'agriculture biologique s'est fortement développée à travers toute l'Union européenne. En Wallonie, aujourd'hui, 10% des exploitations agricoles sont biologiques et la consommation de produits biologiques augmente chaque année. La transition vers un nouveau modèle agroalimentaire devra tenir compte de ce phénomène. Mais c'est quoi le « bio » au juste ? Pourquoi les agriculteurs et les consommateurs optent-ils (ou non) pour ce choix ?**

Sous la plume de Stefano Zedde<sup>3</sup>, Entraide et Fraternité publie une analyse qui fait le point sur ces questions et qui conclut avec des pistes de réflexion sur les dérives possibles et déjà réelles de ce « bio ». En voici quelques extraits.<sup>2</sup>

### Qu'entend-t-on aujourd'hui par « bio » ?

Selon l'IFOAM<sup>4</sup>, l'agriculture biologique est plus qu'un système de production qui inclut ou exclut certains intrants, c'est un système global basé sur un ensemble de méthodes engendrant un écosystème durable, une alimentation saine, une nutrition équilibrée, un bien-être animal et une justice sociale.

Pour l'Union européenne, par contre, pas de « justice sociale » dans la définition : l'agriculture biologique est « *une méthode de production agricole qui offre au consommateur une nourriture savoureuse et authentique tout en respectant les cycles naturels des plantes et des animaux* ». Pour y parvenir, il y a un certain nombre de principes à respecter comme, par exemple, l'interdiction d'organismes génétiquement modifiés (OGM) ; une limitation très stricte de

produits phytopharmaceutiques, engrais de synthèse, antibiotiques, additifs, etc. ; un élevage en plein air et en libre parcours d'animaux nourris avec des aliments d'origine biologique ; la rotation des cultures ; une utilisation responsable de l'énergie ainsi que des ressources naturelles ; le maintien de la diversité biologique ; etc.

### Quelle est la situation du « bio » chez nous ?

En 25 ans, il y a trente fois plus de fermes biologiques et 100 fois plus d'hectares destinés à la production biologique en Wallonie.

Selon les statistiques officielles du SPF Economie, le nombre d'agriculteurs « biologiques » est en constante augmentation depuis de nombreuses années. Depuis 2008, on constate une évolution assez régulière du nombre d'exploitations biologiques avec plus de 12% d'augmentation chaque année. De même, les superficies « bio » connaissent une hausse de plus de 12% chaque année.

En 1987, 583 hectares étaient destinés à la production biologique en Wallonie. Dix années plus tard, en 1997, ce chiffre s'élevait à 5998 hectares, soit dix fois plus ! En 2013, la superficie destinée à la production biologique est de 57.500 hectares, soit quasiment multipliée par 10, encore une fois.

En Wallonie, presque 10% des exploitations sont certifiées biologiques. Pour ce qui concerne l'élevage, la filière bovine biologique est en forte croissance ces dernières années, ce qui n'est pas le cas de la filière porcine.

2. Stagiaire au secteur politique, master en Sciences Politiques - Relations Internationales en Action Humanitaire - UCL

3. Lire l'analyse complète *L'agriculture biologique en Wallonie : vers un autre modèle agroalimentaire ?* sur <https://www.entraide.be/-Analyses->

4. IFOAM (International Federation of Organic Movements) est une ONG qui promeut l'agriculture biologique.

Mieux intégrer l'agriculture dans les terroirs et les paysages... tout le contraire de l'agro-industrie !





Le bien-être animal fait partie des préoccupations de l'agriculteur bio.

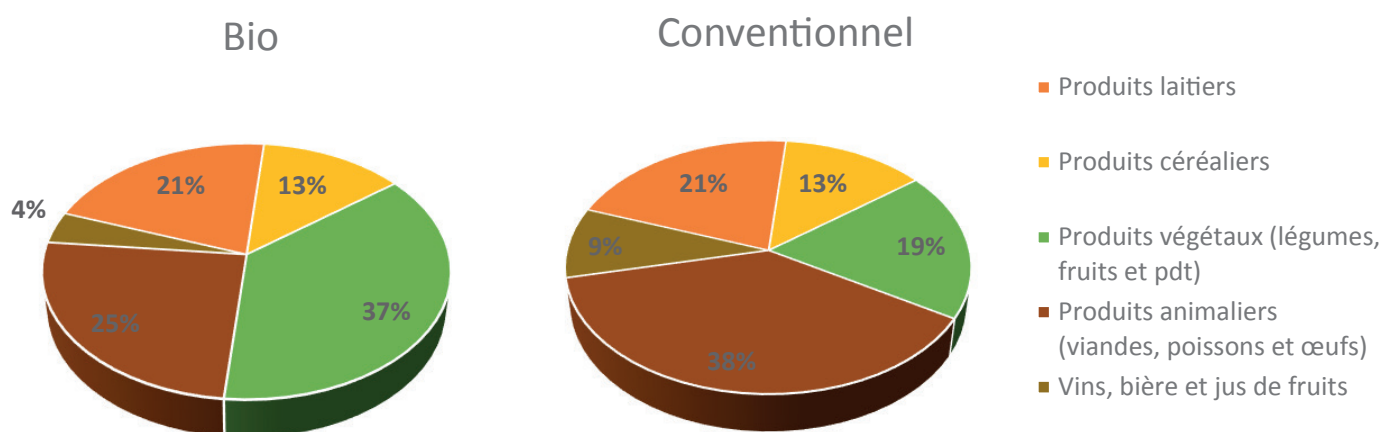
### Quelle est la part du « bio » dans la consommation chez nous ?

En six ans, la consommation de produits frais biologiques a augmenté de 15%. Depuis 2008, les dépenses concernant les produits biologiques progressent de manière constante. En Belgique, durant l'année 2014, elles ont augmenté de 3,8% et de 5% si on ne prend en compte que les produits biologiques frais. En Wallonie, cette augmentation atteint même les 15% pour les produits frais. Toujours en 2014, 9 familles sur 10 ont consommé des produits biologiques et 7% de ces

familles en consomment 13 de manière hebdomadaire. Par ailleurs, consommer biologique, c'est aussi consommer autrement (voir graphique).

On constate que les ménages consommant biologique attribuent une plus grosse part du budget aux produits végétaux et ont tendance à avoir une consommation réduite en produits animaliers.

Figure 14 La répartition des dépenses des ménages belges par catégorie de produits frais, en bio et en conventionnel, 2014



Source : Biowallonie - les chiffres du bio 2014

### Pourquoi produire « bio » ?

En 1990, on comptait encore 29.083 exploitations en Wallonie, ces dernières ne s'élevaient plus qu'à 12.832 en 2013. Cette forte baisse peut s'expliquer par les pressions énormes que subissent les agriculteurs/

trices dues à des marchés internationaux instables qui font baisser les prix et les bénéfices. Le travail agricole aux activités lourdes et dépendantes de conditions aléatoires comme la météo n'étant plus suffisamment rémunéré, il devient moins attractif pour les jeunes générations.

Dans ce contexte, une exploitation agricole peut se tourner vers un modèle biologique. D'abord pour viser des rendements plus intéressants, d'autant plus que la demande des consommateurs est en augmentation. Ensuite, parce que les problèmes de santé dus aux fortes pulvérisations de produits phytosanitaires et les problèmes environnementaux (détérioration de la faune ou de la flore, manque de fertilité des sols, problèmes sanitaires dans le bétail...) sont générateurs de sentiments négatifs et peuvent influencer le refus de poursuivre dans la voie conventionnelle.

### Pourquoi consommer « bio » ?

Certains consommateurs optent pour une consommation de type « éthique » ; l'achat est considéré comme un acte politique et citoyen. D'autres peuvent être séduits par le goût puisqu'ils retrouvent une réelle différence au niveau gustatif entre les produits biologiques et les produits non biologiques.

La santé est aussi une motivation. Selon l'IFOAM, les produits biologiques contiennent moins d'eau, et donc davantage de nutriments. Ces valeurs nutritionnelles supérieures sont dues à des sols plus sains, mais aussi à une maîtrise des parasites par les méthodes écologiques employées par les agriculteurs/trices. Ces valeurs nutritives retrouvées en plus grande quantité et de meilleure qualité permettent d'améliorer la santé humaine.

Enfin, certains consommateurs prennent en compte le bien-être animal et les critères d'élevage dans le biologique qui sont davantage portés sur le respect des conditions de vie de l'animal.

### Cultiver biologique présente-t-il des avantages environnementaux ?

Selon les défenseurs du « bio », le respect du sol est une priorité. Diverses méthodes sont utilisées telles que la rotation des cultures, les cultures intercalaires, les

associations symbiotiques, les cultures de couverture, les engrais biologiques et le labourage superficiel des terres. Cette préservation du sol est nécessaire à l'amélioration de la faune et de la flore des sols. Par ailleurs, les sols sont exposés à des facteurs d'érosion durant une période moins longue, ce qui permet d'obtenir une meilleure biodiversité et une moindre perte des valeurs nutritives qui s'y trouvent.

Les effets sur l'eau sont également positifs. La non utilisation de pesticides de synthèse - remplacés par des engrais biologiques ou tout simplement par une biodiversité plus riche - évite la pollution des nappes phréatiques.

De plus, l'utilisation moindre d'**énergies non renouvelables** a pour conséquence une diminution des gaz à effet de serre, sans oublier que certaines pratiques utilisées dans l'agriculture biologique telles que le labourage minimum ou l'utilisation de cultures de couverture permettent de favoriser le retour et la rétention du carbone dans le sol, favorisant ainsi la productivité.

Enfin, l'agriculture biologique permet aussi de favoriser la **biodiversité**, notamment grâce à la non utilisation de produits chimiques, créant dès lors un habitat plus propice à la faune sauvage. De nouvelles espèces sont plus facilement attirées dans des zones cultivées de manière biologique.

### Existe-t-il aussi des raisons pour ne pas consommer « bio » ?

Pour le consommateur, il y a au moins deux inconvénients majeurs.

**Le prix des produits biologiques est généralement plus élevé**, en moyenne un tiers plus cher que les produits conventionnels. Ces tarifs plus élevés peuvent se justifier de différentes manières : des coûts de production souvent plus élevés, un réseau de commercialisation et de distribution pour les produits biologiques qui est moins efficace. Evidemment, cette

Une agriculture à taille humaine.





Cultiver bio, c'est recréer une relation privilégiée entre l'Homme et la Terre.

différence de prix peut s'avérer problématique pour beaucoup de familles devant gérer un budget réduit. Les chiffres nous montrent d'ailleurs que ce sont bien les familles les plus aisées avec enfants et les pensionnés qui sont les plus gros consommateurs biologiques et que les célibataires de plus de 40 ans sont ceux qui dédient une plus grande part de leur budget au biologique.

**L'offre de produits est limitée.** Chaque année, le nombre de produits biologiques en vente s'élargit. En 2013, on estimait qu'il y avait plus de 8400 références biologiques dans les commerces. Malgré ce constat, l'offre diversifiée reste bien moindre comparée à celle des produits conventionnels.

### Quels sont les freins empêchant un producteur de passer en « bio » ?

Pour les agriculteurs, cultiver/élever « bio » peut s'avérer problématique au moins pour deux raisons.

**Cela engendre un coût supplémentaire sans garantie de rentabilité.** Cultiver de manière biologique impliquerait d'obtenir de moins bons rendements que dans l'agriculture conventionnelle. C'est du moins ce qu'affirme une étude de l'Université de Berkeley sur la différence de rendements entre le biologique et le conventionnel. Ses conclusions confirmaient que le biologique était en moyenne moins rentable de 19,2% par rapport au conventionnel. Mais les résultats montrent également qu'en utilisant certaines techniques, comme les cultures associées ou la rotation des cultures, l'écart entre les deux se réduisait passant à seulement à 9-8%. Enfin, la conversion d'une exploitation conventionnelle vers une exploitation de type « biologique » implique parfois de gros investissements.

**Le « bio » exige un surplus de main-d'œuvre.** Si créer davantage d'emplois est une bonne chose pour l'économie, cela peut néanmoins freiner l'agriculteur

étant donné les frais supplémentaires. Cependant, si ce surplus financier est bien réel, parvenir à un équilibre des coûts est possible lorsque l'on soustrait d'autres frais n'étant plus nécessaires dans l'agriculture biologique, comme les différents produits phytosanitaires et autres.

De manière générale (et pas seulement en Wallonie), la production biologique comporte aussi des risques que les agriculteurs hésitent à prendre. Cultiver « bio » implique que l'agriculteur soit davantage dépendant de la nature. De plus, l'appareil d'encadrement technique est souvent insuffisant et la crise économique actuelle dans le secteur agricole décourage les agriculteurs à s'engager dans un modèle différent, sans avoir de garanties réelles de bénéfices supérieurs.

### Quelles sont les politiques régionales pour appuyer la transition vers le « bio » en Wallonie ?

Il y a un réel potentiel pour l'agriculture biologique en Wallonie. Il a été démontré que dans certaines communes (le plus souvent au sud de la région), ce potentiel peut s'élever à 25%, c'est-à-dire une transition vers le bio sur un quart des exploitations.

Les pouvoirs publics tentent d'accompagner cette évolution :

- par le nouveau Code wallon de l'agriculture qui semble s'orienter vers une transition plus écologique, plus durable ;
- par des aides financières annuelles qui sont octroyées aux agriculteurs voulant opérer la transition vers le biologique et la maintenir si elle est réussie ;
- par la mise en place d'un plan stratégique pour le développement de l'agriculture biologique en Wallonie à l'horizon 2020. Concrètement, ce plan prévoit qu'en 2020, le nombre d'exploitations

biologiques sera passé à 1750 et que la SAU (surface agricole utile) biologique aura doublé pour arriver à 14% ;

- par d'autres actions comme la sensibilisation des exploitants conventionnels, la mise en place des formations en agriculture biologique, etc.

## Quels sont les liens entre le « bio » et la souveraineté alimentaire ?

La production et la consommation biologiques participent à la souveraineté alimentaire sous certaines conditions. Certes, l'agriculture biologique présente des avantages et on peut supposer que les freins d'aujourd'hui pourront être levés demain grâce notamment à des appuis politiques qui soutiennent ce type de production et de consommation. Mais on peut s'interroger sur les solutions que le « bio » apporte aux problèmes générés par le modèle agro-alimentaire actuel contesté par les mouvements paysans au nord comme au sud de la planète. C'est en répondant à cette question que des points de vigilance apparaissent.

La production et la consommation biologiques doivent être envisagées et se comprendre dans le cadre d'une vision globale de la société, de valeurs humaines et de justice sociale au nord et au sud. Il ne s'agit donc pas de remplacer le système agro-industriel lié à l'agrobusiness existant par un système agro-industriel lié à l'agrobusiness « bio » produisant les mêmes effets injustes et dévastateurs, « pesticides en moins et goût en plus ».

C'est pour cette raison que les conditions dans lesquelles évolue le « bio » devraient prendre en compte

les recommandations suivantes :

- **une production paysanne/familiale et une consommation locale.** Qu'elle soit biologique ou non, la production doit rester le fait d'une ferme familiale ou paysanne, et non par exemple d'un groupe multinational qui « place » ses employés/gérants comme chefs d'exploitation ;
- **la consommation de produits biologiques locaux** est à privilégier. Quel intérêt, en effet, de cultiver des tomates biologiques dans des serres chauffées au mazout ou d'importer des pommes de terre biologiques de pays lointains ? L'offre des produits bio reste moindre en comparaison de la demande. En 2009, selon certains médias, on estimait à 80% les importations de produits biologiques sur le territoire belge. Pourquoi ne pas augmenter l'offre locale ? Par ailleurs, le circuit court diminue aussi le risque de dérives de la filière biologique ;
- **une régulation des politiques agricoles et commerciales visant notamment la protection de l'agriculture familiale et paysanne.** Les partenaires d'Entraide et Fraternité ainsi que les mouvements et syndicats paysans du monde entier ne cessent de dénoncer, illustrations à l'appui, les dangers du « biobusiness ». Allons-nous permettre, par exemple, des accaparements de terres de paysans du sud par des sociétés proposant des aliments biologiques ?

Bref, le « bio », oui, mais pas à n'importe quelles conditions ! La réflexion mérite d'être poursuivie. Rendez-vous dans une prochaine analyse...

● **Stefano Zedde**

Stagiaire Entraide et Fraternité

Cultiver la diversité, un principe gagnant de l'agroécologie.



**Volon'Terre !** Bulletin de liaison des bénévoles d'Entraide et Fraternité et Action Vivre Ensemble.

Siège rue du Gouvernement Provisoire, 32 - 1000 Bruxelles | T 02 227 66 80 | [entraide@entraide.be](mailto:entraide@entraide.be) | [www.entraide.be](http://www.entraide.be) | [www.vivre-ensemble.be](http://www.vivre-ensemble.be)

Conception - Coordination V. Martin, C. Houssiau | Éd. responsable A. Simonazzi | Maquette et Impression Unijep

Avec le soutien de  
**LA COOPÉRATION  
BELGE AU DÉVELOPPEMENT** **.be**

Entraide et Fraternité BE68 0000 0000 3434 - Action Vivre Ensemble BE34 0682 0000 0990 - Merci